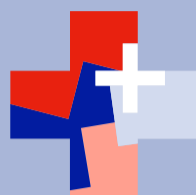




SERVICES PUBLICS+



LA TRANSPARENCE SUR LES RÉSULTATS
DE LA DRAAF NOUVELLE - AQUITAINE

CHIFFRES pour Janvier-Février-Mars-Avril-Mai 2023

276
saisines
par voie
électronique

87 %

Des dossiers ont été
clôturés

1^{er} semestre 2023

94 %

des demandes ont reçu
une première réponse sous
10 jours

Agir pour la qualité de notre service, c'est aussi être à l'écoute de vos attentes et être attentif à notre niveau de performance. Et c'est du concret ! La preuve à travers ces chiffres-clés, indicateurs sur lesquels nous nous appuyons pour améliorer jour après jour la qualité du service au sein de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Sources et méthode

Tout au long de l'année, le ministère de l'agriculture mesure la satisfaction de ses usagers :

- Enquête en ligne anonyme sur les sites Internet Agriculture.gouv.fr, Mes démarches et les sites Internet des directions régionales de l'agriculture (DRAAF) et enquête en ligne anonyme adressée par les DRAAF aux usagers ayant effectué une saisie par voie électronique, enquêtes et analyses réalisées dans le cadre de l'observatoire interministériel de la qualité de la dématérialisation : <http://observatoire.numerique.gouv.fr/>
- Indicateurs de performance : rapport annuel de performance du MAA, suivi des données de publication du site Mes démarches, tableau de suivi des délais de réponses aux saisies par voie électroniques